

**Nombre de membres**

- En exercice : 13
- Présents : 11
- Votants : 13

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune DE **MURON**

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES AU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2025

(Code général des collectivités territoriales, article L2121-25)

A la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 11 juillet 2025, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-neuf heures, dans la salle du conseil, sous la Présidence de Mme Angélique LEROUGE, maire.

Etaient présents : Mme Angélique LEROUGE, Mme Christina VILLEMONT, Mme Rachel MANGEANT, M Henri DUPRAT, Mme Françoise BAUBRY, M Olivier RICHARD, M Xavier SALOMON, M Frédéric BOISSEAU, Mme Marlyse BARBEAU, M Jean-Claude FAYARD, M David BOSDEVEIX.

Etaient représentés : Mme Marine AUDEBERT VILLEROY et Mme Gaëlle FERRAND

Secrétaire de Séance : M Jean-Claude FAYARD

Arrivée de M SALOMON à 19h08

Arrivée de Mme MANGEANT à 19h20

- **Délibération n°52 examinée le 17/07/2025 – Délégations consenties au maire par le Conseil Municipal :**
 - o **Délégation n°4 :** de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures, de services et des accords-cadres qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget → approuvée à 6 voix « POUR », 2 voix « CONTRE » (Mme VILLEMONT et Mme MANGEANT) et 4 abstentions (M FAYARD, M BOISSEAU, Mme FERRAND et Mme BARBEAU)
- **Délibération n°53 examinée le 17/07/2025 - Approbation devis et factures**
 - o Achat fournitures scolaires chez Buro pro scolaire et SADEL → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de deux lampes pour le vidéoprojecteur chez lampevideoprojecteur → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de lits et d'alèses pour l'école chez Wesco → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de peinture pour la cour de l'école chez Berton → approuvée à l'unanimité
 - o Changement des pneumatiques du Grillo par DB Auto → approuvée à l'unanimité
 - o Changement du siège et des pneumatiques du Trafic par DB Auto → approuvée à l'unanimité
 - o Insertion dans le quotidien du médecin → refusée à 1 voix « POUR » (M BOSDEVEIX), 9 voix « CONTRE » (Mme VILLEMONT, Mme MANGEANT, M BOISSEAU, M FAYARD, Mme BARBEAU, M RICHARD, M SALOMON, M DUPRAT, Mme BAUBRY) et 3 abstentions (Mme FERRAND, Mme LEROUGE, Mme VILLEROY)
 - o Achat d'une motopompe chez Esprit motoculture → approuvée à 12 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 1 abstention (Mme VILLEMONT)
 - o Achat de sacs de déjection chez Polytrans → approuvée à l'unanimité
 - o Architecte pour permis de construire complémentaire pour le garage et permis de démolir pour les WC par Archiplans → reportée à l'unanimité
 - o Achat d'un portail à la boulangerie chez Lapeyre → approuvée à l'unanimité
 - o Recyclage formation SST à l'agrocampus → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de produits alimentaires chez Transgourmet → approuvée à l'unanimité
 - o Achat de fioul à la poste et pour le tracteur chez Total energies → approuvée à l'unanimité.
 - o Transport scolaire à la piscine par Michel Voyages → approuvée à l'unanimité. Deux devis avaient déjà été validés le 18/03/2025 (délibération n°15/2025)

- Achat de fournitures d'entretien chez Fiducial → approuvée à l'unanimité
- Redevance d'ordures ménagères à la CARO → approuvée à l'unanimité
- Achat de la licence Microsoft pour l'année 2025 par Neris → approuvée à l'unanimité
- Achat de fournitures de voirie chez Liants → approuvée à l'unanimité
- Reprise d'une concession au cimetière par Aunis Funéraire → approuvée à l'unanimité. Une délibération n°33/2024 avait été prise le 08 avril 2024

- **Délibération n°54 examinée le 17/07/2025 – Marché public à procédure adaptée pour l'achat d'un tracteur** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°55 examinée le 17/07/2025 – Marché public à procédure adaptée pour la construction d'un bâtiment technique** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°56 examinée le 17/07/2025 – Marché public à procédure adaptée pour la rénovation de la mairie** : approuvée à l'unanimité
- **Délibération n°57 examinée le 17/07/2025 – Demande d'une subvention au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)** : approuvée à l'unanimité

Le procès-verbal de la séance est consultable à la mairie et sur le site de la commune.

Muron, le 21/07/2025

**Le Maire,
Angélique LEROUGE**

